



Appui

Observatoire

Recherche

Information

Concertation

Concertation wallonne « Exil et Santé Mentale »

Migrants et accessibilité aux soins en santé mentale :
Besoins, ressources et obstacles
*Comment améliorer l'accessibilité aux soins en santé mentale
pour le public migrant en Région wallonne ?*

Etude exploratoire - Synthèse
Mai 2017

Responsable de projets : **Chadia HEZUKURI**

Avec la contribution de Claire BIVORT

Sous la direction de Christiane BONTEMPS





Contexte de la recherche

Alors que l'afflux récent et sans précédent de migrants en Belgique, comme dans toute l'Europe, pose de façon aiguë la question de leur (bon) accueil et de leur (future) intégration, des équipes pluridisciplinaires accompagnent et proposent depuis plus de 10 ans des soins adaptés aux personnes étrangères et d'origine étrangère en souffrance psychique.

Ces équipes "Exil" regroupent en Wallonie :



Les 3 initiatives spécifiques de services de santé mentale (IS SSM), spécialisées dans la prise en charge des situations d'exil :

3 initiatives psychosociales (IPS) :

Clinique de l'Exil (SSM Provincial Namur "Astrid", Namur)

Santé en Exil (SSM de Montignies-sur-Sambre)

Tabane (SSM Club André Baillon/asbl Tabane, Liège)

Espace 28 (asbl de formations, actions et services aux personnes migrantes, Verviers)

Centre des Immigrés Namur-Luxembourg - CINL (service social, permanences psychologiques, Namur, Marche-en-Famenne, Arlon et Bertrix/Libramont)

Sémaphore (consultation spécialisée en clinique interculturelle, Picardie Laïque, Mons)

Dans le cadre de leurs pratiques, ces équipes mettent en place une offre de soins spécifique qui tient compte des besoins particuliers de ce public. L'accompagnement nécessite bien souvent un interprète et se construit avec les bénéficiaires en fonction de leur situation. Les équipes « Exil » travaillent également en réseau interinstitutionnel et tentent au maximum de décroïsonner les champs d'interventions. Outre l'accueil des personnes, les consultations et le suivi des dossiers, un travail d'appui et d'information à la clinique transculturelle à destination du secteur est également réalisé au quotidien.

La recherche dont nous faisons ici état constitue un des volets de la Concertation wallonne des équipes spécialisées dans l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère mise en place officiellement depuis mai 2016. Cette Concertation regroupe les équipes « Exil » susmentionnées. Elle est coordonnée par le CRéSaM et bénéficie de l'appui de la Région wallonne et de la Fondation Roi Baudouin.



Objectifs poursuivis



Dans le cadre de cette première année de concertation, la recherche réalisée s'est intéressée à l'accessibilité aux soins de santé mentale pour le public migrant.

Il s'agit, en effet d'une préoccupation de taille pour les équipes « Exil ». Le travail réalisé a permis d'identifier des raisons pouvant expliquer que certaines personnes n'ont pas recours aux services dont elles pourraient avoir besoin.

Se questionner sur **l'accessibilité aux soins proposés** interroge la manière dont les services sont perçus par le public-cible ainsi que la manière dont le public-cible est orienté vers les différents services.



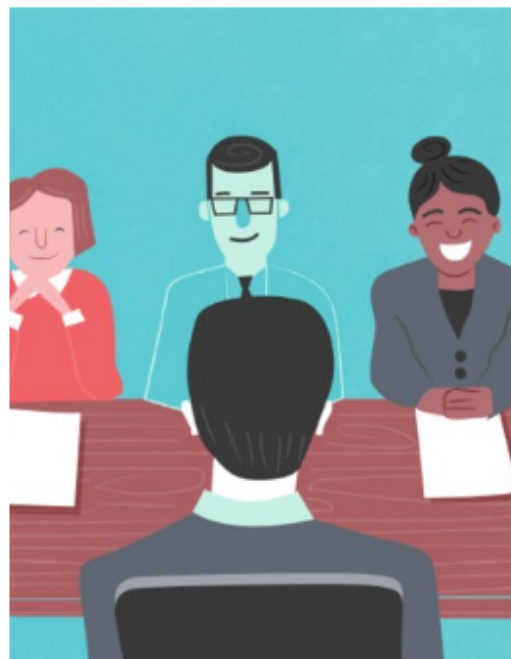
Cette recherche exploratoire s'appuie sur une **méthode qualitative**

Dans un premier temps, nous avons voulu savoir de quelle façon les structures d'aide en santé mentale étaient identifiées et perçues par un échantillon de personnes étrangères et d'origine étrangère.

Pour ce faire, nous avons collecté auprès d'un échantillon de 31 personnes des informations relatives à leur parcours, aux difficultés rencontrées et aux solutions et ressources mobilisées pour y faire face. Nous avons tout particulièrement souhaité identifier si les structures de soins en santé mentale étaient reconnues comme ressources potentielles.

Notre objectif prioritaire était d'en apprendre davantage sur le **point de vue des personnes étrangères et d'origine étrangère** potentiellement susceptibles de faire appel aux équipes spécialisées compte tenu de leur parcours. Nous avons toutefois eu l'occasion de récolter, en parallèle, l'opinion de professionnels de l'accueil et de l'intégration. Ceux-ci ont été rencontrés dans des centres d'accueil Fedasil et Croix-Rouge ainsi que dans le cadre de cours de français langue étrangère (FLE) proposés dans les différentes provinces de Wallonie.

Méthodologie



Points d'attention



Du côté des personnes étrangères et d'origine étrangère interrogées

La parole des personnes étrangères et d'origine étrangère doit pouvoir être entendue et leurs récits validés en dehors de toutes procédures légales.

L'information sur l'accès aux soins de santé mentale en Belgique et, de manière générale, sur les droits et devoirs des personnes en situation d'exil pose question. Pour bon nombre d'entre elles, cette information reste confuse.

Rares sont les personnes qui initient d'elles-mêmes un suivi psychologique quand elles sont en souffrance. Celui-ci, lorsqu'il a lieu, débute bien souvent dans les centres d'accueil sur proposition d'un membre de l'équipe médicale ou sociale qui recherche une solution.

Les représentations de la santé mentale et du psychologue restent souvent connotées négativement pour les personnes étrangères et d'origine étrangère.



Du côté des professionnels

Le recours aux services d'interprétariat reste souvent difficile en termes de logistique et de disponibilité pour certaines langues.

Les difficultés rencontrées et les questionnements soulevés par différents professionnels de l'accueil des migrants ne semblent pas toujours pris en considération. Certains se sentent dès lors fort démunis.

Les professionnels rencontrés ne semblent pas toujours identifier de manière claire l'ensemble des structures proches de leur lieu de travail pouvant fournir un accompagnement thérapeutique pour leur public. Ils pointent également le temps d'attente nécessaire pour une orientation vers une prise en charge thérapeutique, parfois tellement long qu'ils préfèrent y renoncer.

Certains professionnels souhaitent améliorer leur bagage théorique afin de mieux accompagner les personnes ayant vécu un parcours migratoire difficile : comment accueillir au mieux la souffrance ? Vers qui orienter les personnes quand il y a lieu de le faire ?

Pistes d'actions

Sur base des *points d'attention* identifiés à partir du terrain, des *pistes d'actions* ont été mises en lumière selon différents axes de travail. Ces pistes et leur mise en œuvre sont étudiées dans le cadre de la Concertation. Elles s'adressent autant aux responsables politiques qu'aux acteurs institutionnels de terrain.

1. Axe communication

Améliorer la visibilité du travail spécifique des équipes « Exil » impliquées dans la Concertation à travers des actions ponctuelles et des supports visuels interactifs destinés au réseau actuel et potentiel. Il s'agira, à travers cette démarche de communication, de préciser la marche à suivre pour les contacter de façon optimale. Cet effort permettra en outre de tisser des liens plus solides avec les divers partenaires en rassemblant et clarifiant l'information. L'ensemble des ressources disponibles pour rencontrer les souffrances psychiques des personnes étrangères et d'origine étrangère sur le territoire wallon pourra ainsi être mieux mis en lumière.

2. Axe interprétariat

Poursuivre de façon constructive et opérationnelle le dialogue avec le service d'interprétariat social wallon (SETIS). Les interprètes jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes étrangères et d'origine étrangère. L'accessibilité à ce service est fondamentale pour garantir l'accessibilité aux soins.

3. Axe sensibilisation, information et formation

Organiser des actions (journées de sensibilisation, interventions voire formations) visant à proposer des grilles de lecture et outils à même de répondre aux questionnements des professionnels confrontés dans leur travail à la souffrance psychique des personnes étrangères et d'origine étrangère.

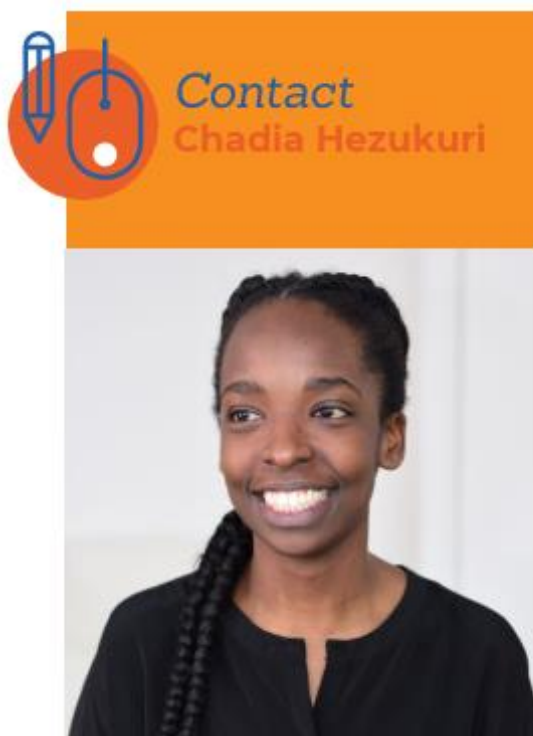
4. Axe réflexion

Poursuivre une réflexion relative à la santé mentale des personnes étrangères et d'origine étrangère ainsi qu'à l'offre de prise en charge psychosociale pour ce public. Pour ce faire, la Concertation pourrait soutenir une démarche visant à s'informer et se questionner sur les (nouvelles) pratiques de terrain et identifier dans quelle mesure elles pourraient être mobilisées par les équipes.

Pour suivre...

Un nouveau volet de la recherche portera sur les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA). En raison de leur spécificité, ces jeunes posent en effet nombre de questions aux professionnels chargés de les accompagner. Cette étude interrogera les ressources dont disposent et mobilisent ces jeunes.

La version complète du rapport est disponible sur
www.cresam.be



081/25.31.48



c.hezukuri@cresam.be



Bd de Merckem, 7
B-5000 Namur
+32 81/25.31.40
cresam@cresam.be
www.cresam.be



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

